



Solution logicielle d'automatisation des processus robotiques (APR) et de services professionnels

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

MAT.DESProc2-DOSE2@forces.gc.ca

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments – Commentaires

This solicitation contains security requirements.

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Title - Sujet Robotic Process Automation (RPA) Software Solution and Professional Service	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6369-200130/A	Date 24 December 2019
Client Reference No. - N° de référence du client W6369-200130	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG	
File No. - N° de dossier W6369-200130	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin on February 10, 2020	Time Zone Fuseau horaire At 2pm Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre:	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à MAT.DESProc2-DOSE2@forces.gc.ca	Buyer Id - Id de l'acheteur DES Proc 2-5-2
Telephone No. - N° de téléphone	FAX No. - N° de FA--X () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: To be inserted upon award	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir ci-joint

Delivery Required – Livraison exigée	Delivery Offered – Livraison proposée
Vendor Name and Address – Raison sociale et adresse du fournisseur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. – N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date





Solution logicielle d'automatisation des processus robotiques (APR) et de services professionnels
La modification 005 vise à répondre aux questions suivantes.

	Questions	Réponses
15	<p>À la lumière du critère obligatoire O2, est-ce que le ministère de la Défense nationale envisagerait une réduction du nombre d'années d'expérience requises? L'automatisation des processus robotiques (APR) est une technologie relativement nouvelle et, à vrai dire, elle n'est en voie d'élaboration que depuis environ cinq ans. C'est pourquoi nous vous suggérons une réduction du nombre d'années d'expérience requises dans le cas des membres de l'Équipe de direction du projet (O2).</p>	<p>Le critère obligatoire O2 demeurera tel qu'il est défini dans la pièce jointe 4.1 de la Partie 4, qui s'intitule « Critères d'évaluation des soumissions ».</p>
16	<p>Modification 003 - QUESTIONS ET RÉPONSES – Selon la Réponse 4, la pièce jointe 4.2 de la Partie 4, qui s'intitule « Proposition financière », le résumé de la Section 1, qui porte sur l'établissement du prix ferme, la Section 2, « Services professionnels », et la Section 3, « Maintenance et assistance relatives au logiciel » servent à déterminer, dans l'ensemble, la soumission financière de chaque soumissionnaire. « Pour établir la note pour le prix, chaque soumission recevable et chaque prix global indiqués dans la pièce jointe 4.2 de la Partie 4 seront calculés au prorata en fonction du prix évalué le plus bas et du ratio de 30 %. » Veuillez prendre connaissance de l'exemple qui figure à la section 4.2.3., sous la rubrique Méthode de sélection. »</p> <p>Nous vous prions de bien vouloir confirmer notre interprétation de la Réponse 4, comme suit. La première étape dans le cadre du processus d'établissement de la note pour le prix d'un soumissionnaire consiste à additionner les totaux qui figurent dans les Sections 1, 2 et 3, ce qui donne une somme qui correspond au prix évalué de la soumission en cause. Par ailleurs, l'étape suivante réside dans le calcul des points attribués au soumissionnaire concerné. Pour ce faire, il y a lieu de diviser le prix évalué le plus bas par le prix évalué du soumissionnaire, puis de multiplier le résultat par 30 %.</p> <p>De plus, nous vous demandons de nous accorder une prolongation de trois semaines en raison du volume de travail que représentent la prestation d'un produit conforme et de grande qualité et les démarches nécessaires pour communiquer et travailler avec nos clients.</p>	<p>Veuillez prendre connaissance des questions et réponses 4 et 15 dans la DP modifiée.</p>
17	<p>«Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient démontrer leur compréhension des exigences contenues dans</p>	<p>La pièce jointe 4.1 de la partie 4 a été modifiée comme suit:</p>



Solution logicielle d'automatisation des processus robotiques (APR) et de services professionnels

<p>la demande de soumissions et expliquer comment ils répondront à ces exigences. Les soumissionnaires devraient démontrer leur capacité de manière approfondie, concise et claire pour l'exécution des travaux. »</p> <p>Les critères d'évaluation des soumissions énumérés dans la pièce jointe 4.1 de la partie 4 (page 77) n'incluent aucun critère d'évaluation lié à la compréhension des exigences ou à la démonstration de la capacité d'exécuter les travaux. Veuillez indiquer comment ces éléments seront évalués lors de l'évaluation technique. Cela nécessite probablement l'ajout d'une exigence cotée dans le tableau commençant à la page 79.</p>	
--	--

PIÈCE JOINTE « 4.1 » DE LA PARTIE 4 – CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS

1. CRITÈRES OBLIGATOIRES

Article	Critères obligatoires	Instructions pour la préparation des soumissions
O1	<p>Expérience de l'entreprise</p> <p>Le soumissionnaire doit décrire clairement son expérience dans le développement et la mise en œuvre de solutions d'automatisation des processus robotisés (APR) dans les environnements de production de ressources humaines (RH) en ayant rempli au moins deux (2) contrats* au cours des 60 derniers mois.</p> <p>*Les deux contrats doivent avoir été mis en place avec une entité gouvernementale (fédérale, provinciale, d'un État ou municipale) ou une grande* entreprise privée dans laquelle les employés sont sujets à diverses classifications d'emplois et taux salariaux.</p> <p><i>*Une grande entreprise privée est définie comme ayant un minimum de 10 000 employés.</i></p>	<p>Le soumissionnaire doit fournir ce qui suit pour chaque contrat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nom de l'organisation cliente; • Une brève description du contrat de mise en œuvre d'une solution d'APR, y compris la portée, la valeur du contrat, les produits livrables et les objectifs atteints; • Le plan de mise en œuvre de l'un des deux contrats; • Les dates de début et de fin du contrat; • Les références du client : Fournir le nom, le titre et le numéro de téléphone de l'employé, ou l'adresse électronique du responsable technique ou du responsable du projet du client;
O2	<p>Équipe de direction du projet</p> <p>Le soumissionnaire doit proposer une équipe de deux experts-conseils en affaires principaux et montrer que chacun des deux</p>	<p>Les documents nécessaires pour aider à justifier que la soumission satisfait à ce critère doivent comprendre un</p>



Solution logicielle d'automatisation des processus robotiques (APR) et de services professionnels

	<p>candidats proposés a un minimum de dix (10) ans d'expérience au cours des quinze (15) dernières années à titre d'expert-conseil en affaires principal.</p> <p>L'équipe proposée doit avoir une expérience de travail combinée sur :</p> <ul style="list-style-type: none">• trois (3) projets réalisés dans le domaine de la transformation des ressources humaines;• deux (2) projets réalisés dans le domaine de l'automatisation des processus robotisés; et• trois (3) projets réalisés dans le domaine de l'analytique.	<p>curriculum vitæ des ressources proposées, lequel devrait décrire en détail où, quand (mois et année) et comment (activités et responsabilités) les qualifications et l'expérience décrites ont été acquises.</p>
Logiciel		
	Le soumissionnaire doit montrer que :	
O3	La solution doit inclure tous les composants logiciels et les licences nécessaires à l'exécution d'un système d'automatisation des processus robotisés (APR).	Le soumissionnaire doit démontrer que le logiciel proposé répond aux critères énoncés.
O4	La solution doit fournir une couche d'adaptateur d'interface d'utilisateur graphique (GUI) entre le GUI d'origine et l'APR afin qu'ils puissent fonctionner indépendamment. La solution ne doit PAS faire référence ou dépendre de l'emplacement des pixels pour la fonctionnalité du robot.	Le soumissionnaire doit démontrer que le logiciel proposé répond aux critères énoncés.
O5	La solution doit au moins interagir avec les données des écrans MS Excel, MS Word, MS Outlook, GUI, texte et les écrans des ordinateurs centraux.	Le soumissionnaire doit démontrer que le logiciel proposé répond aux critères énoncés.
O6	La solution doit permettre la manipulation de la souris et du clavier dans les processus d'automatisation.	Le soumissionnaire doit démontrer que le logiciel proposé répond aux critères énoncés.
	La solution doit être compatible avec SAP, MS Excel, MS Outlook et MS Exchange Server sans autre modification (apportée à l'interface au-delà de la couche de présentation et qui requiert l'ajout de code ou une personnalisation).	Le soumissionnaire doit démontrer que le logiciel proposé répond aux critères énoncés.
O8	La solution doit permettre l'utilisation du navigateur de choix - Edge ou Internet Explorer (version 11 ou ultérieure) sans dégradation des fonctionnalités.	Le soumissionnaire doit démontrer que le logiciel proposé répond aux critères énoncés.
O9	La solution doit permettre plusieurs niveaux de support (aide en ligne, un guide de l'utilisateur complet, support étendu) pour garantir que le système peut être utilisé sans demander constamment les services professionnels du fournisseur.	Le soumissionnaire doit démontrer que le logiciel proposé répond aux critères énoncés.
O10	La solution proposée ne doit pas interférer avec le fonctionnement d'un système antivirus, d'un système antimaliciel ou d'un système de détection d'intrusion au niveau de l'hôte sur un ordinateur hôte.	Le soumissionnaire doit démontrer que le logiciel proposé répond aux critères énoncés.
O11	La solution ne doit pas stocker les informations recueillies à partir d'une application plus longtemps que la durée du processus opérationnel automatisé robotique.	Le soumissionnaire doit démontrer que le logiciel proposé répond aux critères énoncés.
O12	La solution doit permettre l'empaquetage des scripts, la configuration et permettre le plein développement du processus	Le soumissionnaire doit démontrer que le logiciel



Solution logicielle d'automatisation des processus robotiques (APR) et de services professionnels

	d'automatisation dans un environnement ainsi qu'un transfert facile dans un autre environnement.	proposé répond aux critères énoncés.
O13	La solution doit offrir les fonctionnalités « assisté » et « non assisté » ainsi qu'une automatisation hybride permettant aux robots de s'exécuter sur les postes de travail des utilisateurs (assisté) avec interaction humaine ou sur les serveurs (non assisté) sans interaction humaine.	Le soumissionnaire doit démontrer que le logiciel proposé répond aux critères énoncés.
O14	La solution doit être capable de mettre à l'échelle dynamiquement des robots lors d'opérations simultanées.	Le soumissionnaire doit démontrer que le logiciel proposé répond aux critères énoncés.
O15	La solution doit offrir des capacités d'automatisation pour les utilisateurs non techniques qui n'ont pas de connaissances en programmation. Le soumissionnaire doit expliquer quelles sont les fonctions disponibles pour la création d'un flux de production facile à utiliser, par exemple, le glisser-déposer et la modélisation visuelle des processus.	Le soumissionnaire doit démontrer que le logiciel proposé répond aux critères énoncés.
O16	La solution doit fournir des capacités de vérification et de production de rapports dans une vue centralisé.	Le soumissionnaire doit démontrer que le logiciel proposé répond aux critères énoncés.
O17	La solution doit inclure un certain nombre d'activités ou d'actions prêtes à servir pour créer des processus sans préparation ou personnalisation importantes. Le soumissionnaire doit indiquer le nombre d'activités et le niveau de complexité de chacune d'elles.	Le soumissionnaire doit démontrer que le logiciel proposé répond aux critères énoncés.
O18	La solution doit permettre la multilocation ainsi que la possibilité de partitionner les robots par environnement.	Le soumissionnaire doit démontrer que le logiciel proposé répond aux critères énoncés.
O19	La solution doit permettre le développement de scripts de texte automatisés utilisant des enregistreurs et des assistants.	Le soumissionnaire doit démontrer que le logiciel proposé répond aux critères énoncés.
O20	La solution doit prendre en charge la séparation des tâches entre les environnements et prendre en charge plusieurs environnements, y compris (au minimum) la production, la non-production (essai et développement), la reprise après sinistre et la haute disponibilité.	Le soumissionnaire doit démontrer que le logiciel proposé répond aux critères énoncés.
O21	La solution doit permettre la réutilisation des flux de production construits et des automatisations qui sont hébergés dans un référentiel centralisé pour être finalement disponibles pour des déploiements simplifiés et échelonné.	Le soumissionnaire doit démontrer que le logiciel proposé répond aux critères énoncés.
O22	La solution doit s'intégrer au système de gestion des ressources humaines, version 8.9 ou plus récente.	Le soumissionnaire doit démontrer que le logiciel proposé répond aux critères énoncés.



Solution logicielle d'automatisation des processus robotiques (APR) et de services professionnels

2. CRITÈRES COTÉS PAR POINTS

Article	Exigence cotée	Méthode de notation	Note maximale	Instructions pour la préparation des soumissions
R1	<p>Expérience de l'entreprise</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a mis en œuvre des solutions d'automatisation des processus robotisés (APR) à un niveau d'entreprise pour une organisation de grande taille* où les employés sont assujettis à diverses classifications d'emploi et divers taux salariaux.</p> <p>Les projets doivent être différents de ceux fournis pour le critère obligatoire 1 (O1).</p> <p><i>*Par organisation de grande taille, on entend une organisation comptant un minimum de 10 000 employés.</i></p>	<p>5 points par projet, jusqu'à concurrence de 8 projets.</p>	Maximum de 40 points	<p>Le soumissionnaire doit fournir ce qui suit pour chaque contrat proposé :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le nom de l'organisation cliente;• Une brève description du contrat d'APR, y compris la valeur du contrat, la portée du projet, les éléments livrables, les objectifs à atteindre et les résultats du contrat;• Les dates de début et de fin du contrat; <p>Les références du client : Fournir le nom, le titre et le numéro de téléphone de l'employé, ou l'adresse électronique du responsable technique ou du responsable du projet du client.</p>
R2	<p>Le soumissionnaire doit démontrer son expérience dans le développement et la mise en œuvre d'une solution d'automatisation des processus robotisés, en tant que chef de file, pour un important client du secteur public, ce qui inclut la transformation des processus opérationnels et des résultats améliorés.</p>	<p>Expérience démontrée = 30 points.</p> <p>Aucune expérience démontrée = 0 point</p>	Maximum de 30 points	<p>Le soumissionnaire doit fournir ce qui suit pour chaque contrat proposé :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le nom de l'entité qui a élaboré et mis en œuvre la solution d'APR;• Le nom de l'organisation cliente;



Solution logicielle d'automatisation des processus robotiques (APR) et de services professionnels

	<p><i>*Par important client du secteur public, on entend une organisation comptant au moins 10 000 employés.</i></p>			<ul style="list-style-type: none"> • Une brève description du contrat d'APR, y compris la valeur du contrat, la portée du projet, les éléments livrables, les objectifs à atteindre et les résultats du contrat; • Les dates de début et de fin du contrat; <p>Les références du client : Fournir le nom, le titre et le numéro de téléphone de l'employé, ou l'adresse électronique du responsable technique ou du responsable du projet du client.</p>
<p>R3</p>	<p>Le soumissionnaire doit démontrer que sa société mère ou ses sociétés affiliées ont développé et mis en œuvre des solutions d'automatisation des processus robotisés à un niveau d'entreprise pour une organisation de grande taille* où les employés sont assujettis à diverses classifications d'emploi et divers taux salariaux.</p> <p>Les projets doivent être différents de ceux fournis pour le critère obligatoire 1 (O1) et le critère coté 1 (C1).</p> <p><i>* Par organisation de grande taille, on entend une organisation comptant un minimum de 10 000 employés.</i></p>	<p>5 points par projet, jusqu'à concurrence de 3 projets</p>	<p>Maximum de 15 points</p>	<p>Le soumissionnaire doit fournir ce qui suit pour chaque contrat proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nom de l'entité qui a élaboré et mis en œuvre la solution d'APR; • Le nom de l'organisation cliente; • Une brève description du contrat d'APR, y compris la valeur du contrat, la portée du projet, les éléments livrables, les objectifs à atteindre et les résultats du contrat;



Solution logicielle d'automatisation des processus robotiques (APR) et de services professionnels

				<ul style="list-style-type: none"> • Les dates de début et de fin du contrat; • Les références du client : Fournir le nom, le titre et le numéro de téléphone de l'employé, ou l'adresse électronique du responsable technique ou du responsable du projet du client.
R4	<p>Équipe de direction du projet – Connaissance de l'environnement</p> <p>L'équipe proposée de deux conseillers en affaires principaux doit démontrer leur expérience combinée de l'élaboration et de la mise en œuvre de solutions d'APR.</p> <p>Les projets doivent être différents de ceux fournis pour le critère obligatoire 2 (O2).</p>	5 points par projet, jusqu'à concurrence de 5 projets	Maximum de 25 points	<p>Le soumissionnaire doit fournir ce qui suit pour chaque projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nom de l'organisation cliente; • Une brève description du contrat, y compris sa portée, sa valeur, les produits livrables, les objectifs à atteindre et les résultats du contrat; • Les dates de début et de fin du contrat; • Les références du client : Fournir le nom, le titre et le numéro de téléphone de l'employé, ou l'adresse électronique du responsable technique ou du responsable du projet du client.



Solution logicielle d'automatisation des processus robotiques (APR) et de services professionnels

<p>R5</p>	<p>L'équipe proposée, composée de deux experts-conseils en affaires principaux, doit démontrer son expérience combinée dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets de transformation des ressources humaines dans une organisation de grande taille*.</p> <p>La transformation des ressources humaines devrait inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changement de modèle de fonctionnement • Changement dans l'environnement technologique • Expérience de l'utilisateur final • Augmentation de l'automatisation <p>Les projets doivent être différents de ceux fournis pour le critère obligatoire 2 (O2).</p> <p><i>*Par organisation de grande taille, on entend une organisation comptant un minimum de 10 000 employés.</i></p>	<p>5 points par projet, jusqu'à concurrence de 4 projets</p>	<p>Maximum de 20 points</p>	<p>Le soumissionnaire doit fournir ce qui suit pour chaque projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nom de l'organisation cliente; • Une brève description du contrat, y compris sa portée, sa valeur, les produits livrables, les objectifs à atteindre et les résultats du contrat; • Les dates de début et de fin du contrat; • Les références du client : Fournir le nom, le titre et le numéro de téléphone de l'employé, ou l'adresse électronique du responsable technique ou du responsable du projet du client.
<p>R6</p>	<p>L'équipe proposée de deux conseillers en affaires principaux doit démontrer leur expérience combinée de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets analytiques.</p> <p>Les projets doivent être différents de ceux fournis pour le critère obligatoire 2 (O2).</p>	<p>5 points par projet, jusqu'à concurrence de 4 projets</p>	<p>Maximum de 20 points</p>	<p>Le soumissionnaire doit fournir ce qui suit pour chaque projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nom de l'organisation cliente; • Une brève description du contrat, y compris sa portée, sa valeur, les produits livrables, les objectifs à



Solution logicielle d'automatisation des processus robotiques (APR) et de services professionnels

				<p>atteindre et les résultats du contrat;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une expérience démontrée dans le développement de solutions analytiques utilisant des applications analytiques telles que Power BI, SAP BOBJ, Tableau; • Les dates de début et de fin du contrat; • Les références du client : Fournir le nom, le titre et le numéro de téléphone de l'employé, ou l'adresse électronique du responsable technique ou du responsable du projet du client.
C7	Le soumissionnaire doit démontrer que la solution proposée comprend des interfaces utilisateur en anglais et en français.	<p>10 points – Si le soumissionnaire dispose d'interfaces utilisateur en anglais et en français à la clôture des soumissions;</p> <p>0 point – Si le soumissionnaire ne dispose pas d'interfaces utilisateur en anglais et en français à la clôture des soumissions.</p>	Maximum de 10 points	La documentation nécessaire à l'appui de la soumission pour satisfaire à ce critère doit être incluse.



Solution logicielle d'automatisation des processus robotiques (APR) et de services professionnels

	Total maximum de 160 points			
--	------------------------------------	--	--	--

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT LES MÊMES.